

Formation spécialisée du CCFP (FS4)

Conditions de travail, hygiène, santé et sécurité au travail

du 18 décembre 2025

Déclaration liminaire

La CFDT souhaite, en préambule, exprimer son étonnement quant à un ordre du jour particulièrement dense, au sein duquel le Plan de Santé au Travail est relégué au dernier point, alors même qu'il s'agit d'un sujet éminemment structurant pour la santé et la sécurité au travail des agents.

Le constat est sans ambiguïté : le PST 2022–2025 est demeuré flou et non opérationnel. Il s'est essentiellement limité à la définition d'orientations générales, **sans déclinaison concrète** dans les administrations, au plus près du travail réel des agent·es. À ce jour, **aucun bilan consolidé** n'a été présenté en FS4, ni aucune analyse de l'atteinte des objectifs fondés sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Ce premier plan laisse un sentiment d'inachevé, et révèle surtout une difficulté collective à mettre en œuvre, de manière effective, les orientations pourtant inscrites dans un document institutionnel. Aucune perspective à venir pour un PST2 tandis que, dans le secteur privé, les objectifs **du PST 5 sont d'ores et déjà quasiment finalisés**.

Dans ce contexte, la CFDT rappelle la nécessité de **respecter les engagements** pris par la DGAEP lors de la FS4 de juin 2025, à savoir : la tenue d'une **FS4 dédiée à la présentation d'un bilan du PST, du partage des perspectives** pour le futur plan ainsi que la présentation des bilans AT-MP.

La CFDT demande la mise en place, dès janvier 2026, d'un groupe de travail spécifique dédié au PST avec des actions concrètes facilement déployables sur le terrain. Pour ce faire, un **diagnostic partagé** reposant sur des données consolidées en santé et sécurité au travail, permettra une connaissance fine de la sinistralité et des expositions aux risques professionnels dans la fonction publique.

La CFDT souhaite également alerter sur le non-respect récurrent des obligations légales en matière de santé au travail, qui demeure un point de vigilance majeur.

Le futur PST devra impérativement intégrer des **mesures à la fois incitatives et contraignantes** à destination des employeurs, afin de garantir son effectivité.

Enfin, la CFDT tient à souligner l'importance du dialogue social.

Pour que le prochain PST soit réellement opérationnel, la **FS4 doit pleinement jouer son rôle de pilotage**. Cela pose une question centrale : quels moyens seront alloués à la formation spécialisée pour faire vivre concrètement la politique de santé et de sécurité au travail ?

Parce que la santé au travail ne peut se limiter à un affichage, et doit devenir une réalité vécue par les agents, la CFDT réaffirme sa volonté que **la négociation collective sur la QVCT** voit enfin le jour, et qu'un **lien** clair, structuré et opérationnel soit établi entre cette négociation et le futur PST. Incrire le PST dans une dynamique globale de QVCT et plus largement dans la réflexion sur le travail lui-même est un enjeu majeur.

Paris, le 18 décembre 2025